

# La francetélécomisation de la SNCF : Réalité ou Fiction ?

Voilà bien une question qui mérite d'être posée et cela à plusieurs titres. Tout d'abord sur la structuration de l'Entreprise et son devenir puis sur la considération de l'être humain au travail et les conséquences des stratégies conduites sur les hommes et les femmes que nous sommes.

Pour l'UFCM-CGT, il s'agit d'apporter des éléments d'éclairage à nos collègues de l'encadrement sur les réelles volontés de la Direction SNCF et du Gouvernement. En 2008, lors de la convention encadrement organisée par le président PEPY, il nous avait promis de nous emmener dans un grand voyage intitulé « Ambition 2012 ». Au regard de ce qui se passe dans l'entreprise aujourd'hui, il semble que le Tour Operator PEPY/SARKOZY nous ait donné la mauvaise brochure.



© Service photo Elysée - D.Noizet

Le dernier sondage interne ne dément d'ailleurs pas le constat puisque 71% de l'encadrement déclare ne plus adhérer à la « simplification » de la SNCF appelée aussi « Rénovation managériale ». Afin d'étayer ce ressenti, il convient d'étudier ensemble quelques éléments : en effet lors de la convention encadrement, l'invité d'honneur (M. BON, ex PDG de France Télécom) était venu faire la leçon de la parfaite conduite du changement. Un expert en la matière car c'est lui qui en son temps a piloté la privatisation de France-Télécom. Peut-être la destination finale du grand voyage ?

Parmi les préconisations de M. BON plusieurs méritent d'être relevées. Selon lui, la première tâche est de commencer par « casser » les résistances internes. Dans ce cadre là, il évoque sans détours : les syndicats et singulièrement la CGT. Pour y parvenir, le principe des réorganisations perpétuelles avec des changements de périmètre réguliers sont des outils privilégiés (Sur notre région, à l'exploitation certains ont changé 3 fois d'établissement en moins de 2 ans!!!). De plus, la culture de Service Public et l'attachement à ses valeurs lui apparaissent comme un autre frein d'importance : dans ce but, il a mis en place le double statut Fonctionnaires/CDI de droit privé. (A la SNCF c'est comparable à l'augmentation sans précédent d'emplois précaires : CDD, Intérimaires, Consultants externes... et l'augmentation des recrutements hors statut).

## FRANCE TELECOM AVOUE



L'individualisation des parcours et des rémunérations, la mise en place d'outils managériaux spécifiques, parfois l'intimidation... sont utilisés notamment au sein de l'encadrement afin de l'obliger à adhérer ou tout du moins à répercuter au N-1 les objectifs assignés par son N+1. C'est au cœur de ces dispositifs que se développe la spirale du mal être au travail, du stress, de la dépression... pouvant conduire parfois au pire.

Couplé avec :

- l'incertitude permanente sur son avenir (création des Espaces Mobilité Emploi avec un périmètre national pour les cadres appelés aussi vecteur mobilité).
- les changements de postes fréquents pour certains (missions temporaires, postes non pérennes)
- la surcharge de travail liée aux objectifs et aux sous-effectifs chroniques (quasi impossibilité de négocier des objectifs qui se doivent d'être toujours positifs : jusqu'à quand ?, pas de moyens ou de réel levier pour les réaliser)
- l'affranchissement de la réglementation du travail, la fatigue et l'effacement de la barrière vie privée / vie professionnelle (les 35H largement bafouées et pendant que certains croulent sous la charge d'autres sont sans emploi !)..

### Bref, la machine à broyer est lancée...

Avant que la situation à France-Télécom n'occupe le devant de la scène, bien des signaux d'alertes ont été émis par les Organisations Syndicales mais sans trouver l'écho indispensable auprès de la Direction d'Entreprise. Cela fait pourtant déjà 10 ans que la machine infernale est lancée. Ceci était malheureusement en partie prévisible et les causes conduiront aux mêmes effets à la SNCF s'il n'y a pas de réaction collective. A en croire les propos du M. Restructuration embauché par PEPY récemment (Jean-Louis Aubert, ex-militant CFDT), l'espoir de jours meilleurs est à écarter sans une réaction rapide : *« il existe plusieurs manières de gérer l'emploi... On peut gérer les départs avec des accompagnements, des plans sociaux, des licenciements... on peut trouver plein de formules. Mais il y a aussi une autre manière, celle qui consiste à considérer l'emploi comme une ressource qu'il faut valoriser et préserver au maximum »*. L'Humain ne serait donc qu'une ressource, autant dire que cette conception est à des années lumière de ce que revendiquent la CGT et son UFCM : placer l'humain au centre des collectifs de travail.

Pour l'UFCM-CGT, l'exploitation des événements malheureux survenus à France-Télécom n'est pas à l'ordre du jour. En effet, en 2004 déjà, nous avons publié dans notre journal interne (Perspectives Syndicales) un entretien avec un psychologue du travail sur ces problématiques. Nous avons également invité un intervenant sur ce thème au dernier congrès de notre UFCM en 2007 et le CER de Paris-Rive-Gauche avait réalisé une enquête sur le sujet en 2006. L'anticipation de ces problématiques en amont doit nous permettre de mieux nous défendre aujourd'hui en mettant à profit l'expérience acquise dans d'autres entreprises.

Sans quoi, nul doute que le destin que nous réserve PEPY ne sera pas de nature à répondre aux aspirations de chacun, Pour preuve supplémentaire s'il en était besoin : en pleine polémique sur la multiplication des suicides à France-Télécom, il n'hésitait pas à réaffirmer au quotidien « Les Echos » du 8 Juin dernier « son admiration pour le modèle de transformation de France-Télécom »... Et sans sourciller de préciser qu'il ne craignait rien pour les cheminots car il était très attaché à leur médecine de soin. Les cheminots, dont le cabinet médical de proximité a été supprimé apprécieront (de 110 médecins du travail à la SNCF, nous sommes passés à 68 en 6 mois...).

Comme un aveu et alors que le rythme des restructurations ne faiblit pas, le Gouvernement, tout de même un peu inquiet, écrit au président de la SNCF par l'intermédiaire du Ministre de l'économie Mme LAGARDE : *« La période de tension économique que nous traversons doit conduire les dirigeants des entreprises à une attention particulièrement soutenue en matière de gestion des ressources humaines. »* [...] *« Je souhaite en effet que les entreprises dans lesquelles l'Etat est actionnaire soient exemplaires, je souhaite également connaître l'existence d'éventuels dispositifs de détection et de prévention des situations de détresse ou de fragilité. »*

Malheureusement, les déclarations n'effacent pas la réalité puisque dans le dernier trimestre au moins 3 cheminots (tous de l'encadrement) ont mis fin à leurs jours avec des motifs clairement identifiés : mutation d'office suite à suppression de poste pour l'un (Bourg en Bresse) et pression excessive pour les 2 autres (Sur Lille et à l'Equipement sur la LGV Est).

Evidemment ce genre d'information est bien souvent vite enterré par la Direction d'Entreprise : il y a des choses qu'il ne fait pas bon communiquer...



Pour autant, les réelles causes de ces événements ne sont pas traitées au niveau escompté, la direction SNCF se contentant d'essayer de « détecter le stress », proposer des cours de sophrologie ou autres mesures seulement curatives : inadmissible. Le but étant de ne surtout pas remettre en cause les projets d'entreprises engagés.

Pour la CGT et son UFCM, une démarche d'une autre nature est nécessaire. La direction pressée par le gouvernement de prendre des mesures relatives à la souffrance au travail ne peut uniquement traiter les conséquences sans s'attaquer au préalable aux causes.

L'organisation du travail et ses moyens doivent être remis à plat avec les cheminots au centre du dispositif pour retrouver des repères collectifs plutôt qu'individualisation à outrance.

*Pour l'UFCM-CGT, il n'y a pas de fatalité. En revanche,*

une seule démarche est réellement de nature à faire bouger les choses : c'est la détermination à s'opposer et proposer des solutions alternatives réalistes aux projets actuels.

**C'est la voie qu'a choisie l'UFCM-CGT !**

# CONSCIENCE TRANQUILLE POUR LA CGT

L'outil managérial par excellence qu'est le salaire individualisé (GIR, GEXCI...) a fait récemment l'objet d'un traitement particulier directement en lien avec l'activité syndicale. La direction nous avait précédemment proposé que les permanents syndicaux reçoivent une GIR, GEXCI... moyenne dans un soi-disant souci d'équité. Nous avons évidemment refusé, en effet comment combattre sur le fond ces rémunérations et en accepter une partie. Comment se regarder en face alors que des collègues à la production toucheraient moins que des permanents syndicaux assurés de recevoir une prime moyenne. Pourtant, au mois de Décembre, la direction a décidé unilatéralement de verser cette prime à tous les permanents de toutes OS et de tous collègues.

Pour la CGT, et son UFCM, devant le fait accompli, il a été décidé de redonner cet argent par un chèque global (voir article de presse ci-dessous et communiqué au dos). En espérant que d'autres procèdent de la même façon. Pour nous en tout cas : pas de souci pour se regarder dans la glace le matin...

## PRIME LIÉE AUX RÉSULTATS Les permanents CGT ne veulent pas manger de ce pain-là

Pas d'accord, les permanents syndicaux CGT de la SNCF, pour percevoir une prime liée aux résultats de l'entreprise. Ils l'ont fait savoir à la direction en lui remettant, à l'occasion d'une réunion, le 11 janvier, un chèque équivalant au « trop-perçu ». Soit 10 051,80 euros, montant du chèque remis à Guillaume Pepy par une délégation de la CGT Cheminots conduite par son secrétaire général, Didier Le Reste.

Ce chèque correspond au versement aux militants syndicaux d'un complément de rémunération allant pour chacun d'entre eux de 50 à plus de 1 600 euros. Ils ont demandé à la direction de faire en sorte que ces sommes soient retirées sur leur prochain bulletin de salaire.

Ces syndicalistes refusent ce système de gratifications individuelles pouvant aller de 0 à 7 % du salaire brut annuel pour les managers, et de 0 à 200 euros pour les autres cheminots. Un système « imposé par la direction contre l'avis majoritaire des organisations syndicales ».

La CGT déplore « une manœuvre tentant d'acheter les militants syndicaux et de les bâillonner sur les transformations de rémunération que la direction souhaiterait accélérer ». A travers son geste, ce syndicat dénonce plus globalement ce qu'elle considère comme des « formes de rémunération discriminatoires et injustes socialement, liées à la productivité, aux suppressions d'emplois et d'activités et au déclin de la forme de rémunération

solidaire qu'est le salaire ». Et parce que les sommes versées ne participent pas au financement de nos régimes de retraite et de prévoyance.

Le syndicat SUD-Rail a également indiqué à la direction qu'il refusait une telle prime pour les agents qu'il détache et demande à la SNCF de « revenir sur cette décision inique et insultante ». Selon la direction de la SNCF, comme elle l'a précisé à l'Agence France Presse, il s'agit en revanche d'une « mesure de non-discrimination, étant donné que les autres cheminots touchent aussi une telle prime [...]. Concernant les responsables syndicaux, la prime représente la moyenne de ce que touchent les autres cheminots du même statut. » P. G.

fr  
es  
sa

6 ♦ La Vie du Rail - 20 janvier 2010

# Communiqué

## ON N'ACHETE PAS LA CGT !

10 051,80 euros : c'est le montant du chèque qu'une délégation des militants du siège de la Fédération CGT des cheminots conduite par Didier Le Reste a remis le 11 janvier 2010 à Guillaume PEPEY, Président de la SNCF. Ce chèque correspond au versement aux militants syndicaux d'un complément de rémunération équivalent à la GIR et GEXCI allant de 50 euros à plus de 1600 euros.

En effet, la direction de la SNCF a imposé contre l'avis majoritaire des organisations syndicales, un système de gratifications individuelles baptisées GIR pour les cadres et GEXCI pour les autres cheminots. Ces gratifications peuvent aller de 0 à 7% du salaire brut annuel pour les managers et de 0 à 200 euros pour les autres cheminots. A la fin de l'année 2009, la direction de la SNCF a décidé unilatéralement de verser de telles sommes aux permanents syndicaux.

La CGT refuse cette tentative de la direction d'opposer les cheminots aux militants syndicaux à partir de formes de rémunération discriminatoire puisque tous les cheminots ne touchent pas la GIR et la GEXCI.

Ces sommes versées ne participent pas au financement de nos régimes de retraite et de prévoyance.

Les militants CGT ont exigé de la direction de la SNCF que ces sommes soient retirées sur leur prochain bulletin de salaire.

Des initiatives similaires de la CGT auront lieu au niveau des régions SNCF.

Montreuil, le 12 janvier 2010



La délégation CGT devant le siège de la SNCF pour la remise du chèque GIR/GEXCI à la direction SNCF



Le DRH de la SNCF réceptionne le chèque de la GIR et de la GEXCI

# SE PARLER VRAI : UNE NECESSITE...

Parfois, la CGT a pu être caricaturée et on a entendu dire ici ou là que nous pratiquions à outrance le catastrophisme. Pour la majorité d'entre nous, la SNCF est une entreprise à laquelle on reste attaché pour ses valeurs, sa culture de service public et sa finalité au service de la nation (à laquelle, il faut le rappeler, elle appartient). Ceci, nous le savons aussi, est en opposition frontale avec les conceptions libérales qui ont montré et montrent encore tous les dégâts humains et économiques qu'elles peuvent générer.

L'égalité de traitement, la solidarité, l'aménagement du territoire, la réponse aux besoins sociaux et environnementaux en matière de transport ne seraient que des idées du passé ou au contraire celles qui doivent servir à construire notre avenir ? Chaque cheminot le sait et singulièrement ceux de l'encadrement qui sont au plus près des politiques mises en œuvre : le démantèlement de l'entreprise et son organisation basée uniquement sur la recherche de profits n'augurent rien de bon pour nous, nos enfants, nos proches et la société en général. Il s'agit d'un élément structurant notre société et de notre capacité à vivre ensemble que l'on appelle communément le Service Public.

Les cheminots qui composent le Service Public Ferroviaire peuvent et doivent prendre toute la place qui leur revient dans sa défense et pour son développement. Ce n'est pas parce que des choix politiques contraires sont opérés qu'il faut baisser la tête, renoncer et finalement accompagner cette casse organisée.

**CHACUN DOIT EN ETRE CONVAINCU : LES CHEMINOTS ONT SUFFISAMMENT DE POIDS POUR FAIRE BOUGER LES CURSEURS ET IMPOSER D'AUTRES STRATEGIES PLUS EN RAPPORT AVEC LES ASPIRATIONS DE CHACUN, MAIS CELA NE PEUT SE FAIRE SANS L'ENCADREMENT. CHACUN PEUT APPORTER SA PIERRE A L'EDIFICE EN REJOIGNANT UN SYNDICAT QUI OFFRE UN ESPACE DE DEBAT SANS TABOUS MAIS QUI NE SE RESOUT PAS A L'ACCOMPAGNEMENT CAR CELUI-CI ENGENDRE INEVITABLEMENT LE FATALISME ET SERT DES INTERETS QUI NE SONT PAS CEUX DU PLUS GRAND NOMBRE. POUR NOTRE PART, ET NOUS EN SOMMES CONVAINCUS, ENSEMBLE NOUS POUVONS IMPOSER DES CHOIX DIFFERENTS.**

**Une forte participation au mouvement de grève de l'encadrement le 03 février 2010 serait perçue comme un premier signal d'alarme en direction du COMEX.**

*Sur notre chantier, dans nos bureaux : invitons nos collègues de l'encadrement à y réfléchir.  
Pour l'UFCM-CGT, la solution doit être collective...*